



**Direction générale de la mondialisation,
de la culture, de l'enseignement
et du développement international**
*Délégation pour l'action extérieure des
collectivités territoriales*

Paris, le 17 janvier 2017

COMMUNIQUÉ

Ouverture de l'appel à projets en soutien à la coopération décentralisée « Jeunesse III » (16.01.2017 – 17.04.2017)

Pour la troisième année consécutive, le ministère des Affaires étrangères et du Développement international soutient la coopération décentralisée dans le domaine de la jeunesse, avec le lancement de son appel à projets « Jeunesse III ».

Ouvert du 16 janvier 2017 au 17 avril 2017, cet appel à projets soutient les projets de coopération décentralisée dans les domaines de **la formation professionnelle des jeunes et de la mobilité européenne et internationale dans le cadre du volontariat**. Cette année, les projets soutenus pourront s'établir sur une durée de 12 à 24 mois.

L'internationalisation de la jeunesse, gage de futures opportunités professionnelles et d'ouverture sur le monde et sur les autres, est un atout pour la France et le rayonnement de ses territoires à l'étranger. En étant acteurs des projets de coopération décentralisée, aux côtés des collectivités territoriales, les jeunes participent à leur renforcement, à leur dynamisation et à leur ancrage sur les territoires et dans la vie quotidienne des populations.

Dans le cadre de cet appel à projets, les collectivités sont invitées à déposer leurs projets portant sur les actions suivantes :

- **L'accueil et l'envoi de jeunes volontaires dans le cadre de projets de coopération décentralisée**, dans le respect des principes de réciprocité, d'égalité des genres et de mixité sociale ;
- **Le soutien aux échanges inter-établissements de formation professionnelle présents dans les territoires de coopération**, afin d'augmenter les possibilités de mobilité internationale et européenne entre apprenants, enseignants et formateurs ;
- **Le développement des échanges relatifs au renforcement des capacités des collectivités en matière de formation professionnelle** (gouvernance, structuration des offres de formation, etc.), clé pour un développement économique inclusif et durable des territoires ;
- **Le soutien aux dynamiques d'échanges, de création et/ou de renforcement d'offres de formation professionnelle sur les territoires.**

Le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, France Volontaires, l'Agence du Service Civique, le Programme des Nations unies pour le Développement soutiennent cette initiative.

La Fondation Schneider Electric, partenaire du MAEDI, soutient financièrement cet appel à projets dans le cadre de sa mission de réduction de la fracture énergétique dans les pays en développement.

[Consulter le règlement de l'appel à projets](#)

En savoir plus :

- [La campagne « Collectivités territoriales lauréates de l'appel à projets « Mobilité internationale des jeunes 2015-2016 », où en sont-elles ? »](#)
- [Le document d'orientation « Jeunesses, mobilités et territoires : recommandations pour l'action extérieure des collectivités territoriales »](#)

Contact à la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (MAEDI/DGM/DAECT) : lisa.bonnet@diplomatie.gouv.fr

Avec le soutien de :

